

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

DIMANCHE 19 MARS 1916

Les Allemands ont pris d'assaut. hier, le collège des jésuites, au boulevard Saint-Michel. Une centaine d'hommes, officiers, « *polizei* » et civils, soldats et boy-scouts ont participé à l'action. Celle-ci a débuté au petit jour, à 5 heures 20, par l'escalade des grilles. L'irruption a été si brusque et si rapide que les envahisseurs, bondissant à travers corridors et escaliers, ont pu surprendre, aux étages, la plupart des religieux encore en train de s'habiller dans leurs cellules. Ils les ont aussitôt fouillés, puis les ont parqués tous dans le fond de l'église avec défense de bouger de là et sous étroite surveillance. Alors perquisition dans tout le collège, en pleine liberté, sans contrôle, car aucun Père n'est autorisé à accompagner les policiers et soldats qui se livrent à l'opération. Ceux-ci découvrent des caves sous la chapelle, et ils se mettent à y faire des trous dans les murs à grands coups de pioche, avec l'espoir sans doute d'arriver à quelque oubliette, celle peut-être qui recèle l'imprimerie de la ***Libre Belgique***.

Au dortoir des pensionnaires, ils trouvent, dans des vêtements, quelques *prohibés* * ; ils y trouvent également des cigarettes et de petites sommes d'argent, et les empochent consciencieusement ; 20 francs passent aussi, dans la chambre d'un domestique, de la poche de celui-ci dans celle des fouilleurs. Les pupitres des professeurs dans les classes sont crochetés ; dans l'un, butin : un numéro de la **Libre Belgique**. Les policiers s'effarouchent aussi des drapeaux tricolores qu'ils aperçoivent dans les classes ; ils les font disparaître. Dans la chambre du père procureur, il y a un coffre-fort. Ah ! ah ! On va quérir à la chapelle ledit père procureur et il doit ouvrir le coffre, qui contient 3.000 francs, la réserve de l'établissement. On rafle les 3.000 francs.

Pendant ce temps, des « *polizei* » qui gardent les portes d'entrée du collège renvoient les élèves au fur et à mesure qu'ils arrivent.

Ce jour-là justement – c'est un samedi – une partie des pensionnaires doivent retourner en congé dans leurs familles. On a préparé pour eux à la cuisine une quarantaine de pistolets au jambon. Des soldats tombent dessus et aussitôt en font leur déjeuner, arrosé de café ; trouvé là également et qu'ils boivent, ceux-ci dans des tasses, ceux-là dans des formes à pâtisserie, lesquelles ont l'avantage de contenir plus ; ils découvrent aussi un jambon et ne manquent pas de profiter de l'aubaine. L'envahisseur allemand

aime le confort : pour s'épargner la peine d'aller jusqu'à l'urinoir, des soldats en improvisent un le long des murs dans l'intérieur du collège. Les Bollandistes ont leur bibliothèque dans l'immeuble. Quelques assaillants y pénètrent en fumant ; le R. P. Van Ortrov, un des membres de l'illustre compagnie, les y surprend vers 10 heures, quand les religieux emprisonnés à la chapelle viennent d'être relâchés.

- *On est prié de ne pas fumer ici – leur dit-il –, c'est le règlement.*
- *Oh ! – répond l'un d'eux –, nous savons comment il faut se comporter dans les bibliothèques.*
- *Vous l'avez montré dans celle de l'Université de Louvain en y mettant le feu – répond flegmatiquement le P. Van Ortrov.*

D'un coin des vastes combles du collège, des polices sortent triomphants avec deux malles qui contiennent, déclarent-ils, des paquets de numéros de la **Libre Belgique**. Or, aucun Père ne se souvient avoir jamais vu là ces valises, et il serait, au surplus, extraordinaire que les jésuites, s'ils avaient eu des *prohibés* à cacher, eussent été les fourrer en un endroit où ces papiers devaient infailliblement être découverts dans l'éventualité prévue d'une perquisition. Qui a introduit là subrepticement ces valises ? On le devine sans peine.

Il est près de midi quand les forces

allemandes, qui viennent de se couvrir de gloire dans cette affaire du nouveau collège Saint-Michel, quittent le champ de bataille.

Le R. P. Thibaut, provincial des jésuites, informé tout de suite de ce qui venait de se passer, a adressé au Gouverneur général une lettre de protestation contre certains procédés employés au cours de la perquisition.

Aujourd'hui, on a rapporté au Collège les 3.000 francs enlevés du coffre-fort du Père procureur, en donnant cette explication : « *Il y a eu erreur, nous n'avions pas mandat pour emporter cette somme.* »

Le R. P. Devroye, recteur du Collège, a été arrêté. Quelques élèves pensionnaires également (1).

(1) Voir l'issue de cette affaire le 4 avril.

* concernant les (journaux) *prohibés*, il serait peut-être intéressant de lire ce que dit le journaliste argentin **Roberto J. Payró** à propos de la censure de la presse en Belgique :

Version **française** (de « *Los alemanes en Bélgica. La prensa durante la Ocupación* ») :

« *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2019190613.pdf>